

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française                       (1) Libre confessionnel  
 (1) Provincial et communal                       (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE  
 Administrateur CPEONS                      Date et signature (2) Le 30 juin 2005



**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

Formation continuée du personnel encadrant les enfants : le bien-être de l'accueillant(e) d'enfants de 0 à 3 ans - convention

Code de l'UF : 985012021X1	Code du domaine de formation : 903
-------------------------------	------------------------------------

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

X(1) Enseignement secondaire de :                      X (1) transition                      ~~O (1) qualification~~  
 du degré :                      ~~O (1) inférieur~~                      X (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court                       (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui    X(1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3) 9850 12 U21 C1	Code du domaine de formation : 903
--	------------------------------------

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<b>1. Dénomination du (des) cours</b> (2)	<b>Classement du(des) cours</b> (2) (4)	<b>Code U</b> (2) (5)	<b>Nombre de périodes</b> (2)
Bien-être professionnel de l'accueillante	CT	B	12
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX	P	3
		Total des périodes	15

v

**12. Réserve au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

J. LEONARD

Administrateur pédagogique

Date : 11.5.05

Signature : 

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

# TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :

Formation continuée du personnel encadrant les enfants : le bien-être de l'accueillant(e) d'enfants de 0 à 3 ans - convention

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Cirso	Code Dom. form.	Intitulé Régime 2	Niveau	Type form.	Nombre périodes
	903	Formation continuée du personnel encadrant les enfants : le bien-être de l'accueillant(e) d'enfants de 0 à 3 ans convention			NEANT			NEANT			
U n i t é F o r m a t i o n											

**UF: Formation continuée du personnel encadrant les enfants:  
le bien-être de l'accueillant(e) d'enfants de 0 à 3 ans - convention**

---

**1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

***1.1 Finalités générales de l'unité de formation***

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

***1.2. Finalités particulières de l'unité de formation***

Cette unité de formation a pour but de sensibiliser l'étudiant aux facteurs de risques professionnels liés aux spécificités de son activité d'accueillant(e) d'enfants de 0 à 3 ans en vue de proposer des solutions favorisant son bien-être au travail.

**UF : Formation continuée du personnel encadrant les enfants :  
le bien-être de l'accueillant(e) d'enfants de 0 à 3 ans – convention**

---

**2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**2.1. Capacités**

Pour être admis dans cette unité de formation, l'étudiant devra prouver qu'il est capable :

- de comprendre un texte écrit en relation avec le secteur de l'encadrement d'enfant de 0 à 3 ans, rédigé dans un langage usuel en répondant à des questions ;
- de repérer des informations utiles relevant de la vie quotidienne ;
- de se présenter et de s'exprimer oralement sur sa motivation pour la formation.

**2.2. Titres pouvant en tenir lieu**

titre de puéricultrice(eur) délivré par l'enseignement secondaire professionnel de plein exercice

OU

Attestation d'expérience de travail comme personnel encadrant les enfants à domicile ou dans une structure collective agréée par l'O.N.E.

**UF: Formation continuée du personnel encadrant les enfants:  
le bien-être de l'accueillant(e) d'enfants de 0 à 3 ans - convention**

---

**3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE  
REGROUPEMENT**

Il est recommandé de ne pas organiser des groupes au-delà de 20 étudiants.

**UF : Formation continuée du personnel encadrant les enfants :  
le bien-être de l'accueillant(e) d'enfants de 0 à 3 ans – convention**

---

**4. PROGRAMME**

L'étudiant sera capable, à partir de situations concrètes d'accueil d'enfants de 0 à 3 ans et des spécificités liées à son activité professionnelle :

- ◆ de différencier les facteurs de risque pouvant avoir un impact sur son bien-être aux niveaux :
  - physique,
  - environnemental,
  - psychologique,
  - organisationnel.
- ◆ de déterminer des règles et des buts de l'ergonomie pour développer un bien-être au travail ;
- ◆ de détecter les douleurs physiques, notamment dorsales, auxquelles l'accueillant(e) est le plus couramment confronté(e) et en déceler les causes principales ;
- ◆ d'adopter les attitudes adéquates favorisant un bien-être physique ;
- ◆ de détecter les sources de nuisance liées à l'environnement ;
- ◆ de proposer des aménagements liés à l'environnement professionnel, dans un souci de fonctionnalité et susceptibles d'améliorer son bien-être ;
- ◆ de déceler les facteurs susceptibles d'engendrer du stress dans le cadre de son activité professionnelle ;
- ◆ de définir le stress et prendre conscience de ses effets sur la santé ;
- ◆ de proposer quelques pistes pour la gestion du stress ;
- ◆ de planifier l'organisation des différentes tâches professionnelles,
- ◆ de prendre conscience de l'impact d'une bonne organisation professionnelle sur son bien-être.

**UF: Formation continuée du personnel encadrant les enfants:  
le bien-être de l'accueillant(e) d'enfants de 0 à 3 ans - convention**

---

**5. FIXATION DES CAPACITES TERMINALES REQUISES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable:

- ◆ de repérer un ou plusieurs facteurs de risques liés à son activité professionnelle pouvant avoir un impact sur son bien-être et proposer des solutions.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ précision dans la description des facteurs et des solutions;
- ◆ existence d'argumentation dans les réponses données.



**UF: Formation continuée du personnel encadrant les enfants:  
le bien-être de l'accueillant(e) d'enfants de 0 à 3 ans - convention**

---

**6. PROFIL DES CHARGES DE COURS**

Un enseignant

OU

Un expert justifiera de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme des cours concernés.